



# Remilly-les-Marais

## Bulletin Municipal n° 3

Décembre 2019



Le 75<sup>ème</sup>

Anniversaire du Débarquement...

# Le Mot du Maire



Avec ce troisième bulletin municipal se termine un mandat.

Ce mandat aura été riche en événements dont les deux principaux auront été la réalisation de la commune nouvelle et la construction du groupe scolaire.

Après un an de travail des maires, adjoints et secrétaires de nos 3 communes, une présentation aux trois conseils municipaux et un débat public, le 01 janvier 2017 est née la commune nouvelle de REMILLY LES MARAIS. Une nouvelle organisation de notre territoire se mettait en marche avec Philippe GOSSELIN comme premier Maire dont la principale tâche aura été de confectionner un seul budget pour notre nouvelle commune. Suite, à la loi du non cumul des mandats, et après avoir de nouveau été élu Député, Philippe a dû, la mort dans l'âme, démissionner de son poste de Maire.

Sans y être préparé, et en l'absence de candidat, je me suis dévoué pour prendre une succession que je savais difficile et en effet ce fut encore plus difficile que je le pensais. Néanmoins, la feuille de route que je m'étais fixée a été tenue. Vous retrouverez tous les investissements réalisés dans chaque commune déléguée dans ce bulletin, et vous verrez qu'en à peine trois ans ils sont nombreux malgré le contexte financier rendu difficile en raison de la construction du groupe scolaire.

Je remercie du fond du cœur tous ceux qui m'ont aidé dans cette tâche, les maires adjoints, les conseillers municipaux qui se sont investis, les bénévoles et le personnel communal au comportement irréprochable dans leur engagement, leur motivation et leur professionnalisme.

Le deuxième point fort de ce mandat, aura été la construction du groupe scolaire, un bien bel établissement qui fait l'unanimité que ce soit au niveau de l'architecture ou au niveau de son fonctionnement, un projet bien pensé par Philippe et l'équipe municipale de Remilly sur Lozon avant la création de la commune nouvelle. Les travaux ont commencé avec l'arrivée de la commune nouvelle, cela nous a donné un beau premier projet pour notre territoire.

Malgré toutes ces réalisations, il reste beaucoup de projets pour garder un bassin de vie agréable et vivant. Vous retrouverez dans ce bulletin une feuille de route bien remplie pour le prochain mandat.

Voilà, pour la vingt et unième et dernière fois je viens d'écrire « le mot du maire ». Dix-huit fois avec le petit MIN'GOTAIN et trois fois avec le REMILLAIS.

Avec les différentes équipes municipales, nous espérons avoir le plaisir de vous retrouver lors de la cérémonie des vœux : le vendredi 10 janvier à 20h30 à Remilly, le 11 janvier à 11h00 au Mesnil-Vigot et le 18 janvier à 11h00 aux Champs de Losque.

En cette période, je vous souhaite au nom du Conseil municipal de BONNES FETES DE FIN D'ANNEE.

Pierre VAULTIER

## Sommaire :

- Informations municipales
- Informations utiles
- La bibliothèque
- La boulangerie
- Nouveautés dans notre commune
- Le personnel communal
- Zoom sur 3 nouvelles entreprises
- Le budget
- Les travaux
- Rétrospective de l'année 2019
- Nos associations

## | Dates à retenir :

### | - Vœux du Maire :

- | **Vendredi 10 Janvier 2020** à 20h30
- | à la salle des fêtes de Remilly sur Lozon
- | **Samedi 11 janvier 2020** à 11h00
- | à la salle des fêtes du Mesnil-Vigot
- | **Samedi 18 janvier 2020** à 11h00
- | à la salle des fêtes des Champs de Losque

### | - La Saint-Antoine :

- | **Vendredi 17 Janvier 2020 à 11h00**
- | à Remilly sur Lozon
- | **Samedi 18 Janvier 2020 à 11h00**
- | 2 au Mesnil-Vigot

# Informations municipales

## Rappel des horaires d'ouverture des mairies de Remilly-les-Marais :

Remilly sur Lozon : Le mardi de 9h à 12h, le jeudi de 16h30 à 18h30 et le vendredi de 16h à 17h30  
Tél : 02 33 56 20 54 - Mail : [mairie.remillylesmarais@orange.fr](mailto:mairie.remillylesmarais@orange.fr)

Les Champs de Losque : Le jeudi de 16h30 à 19h  
Tél : 02 33 56 27 91 - Mail : [mairie.leschampsdelosque@wanadoo.fr](mailto:mairie.leschampsdelosque@wanadoo.fr)

Le Mesnil-Vigot : Le jeudi de 16h30 à 19h  
Tél : 02 33 55 27 75 - Mail : [mairie.mesnil-vigot@wanadoo.fr](mailto:mairie.mesnil-vigot@wanadoo.fr)



## L'Agence Postale Communale :

Votre agence Postale de Remilly-les-Marais est ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 12h15.



Vous pouvez y acheter des timbres, des enveloppes ou pochettes Prêt à Poster, des lettres suivies, des emballages pour vos colis, des Chronopost, des services de réexpédition ou de garde du courrier. Vous pouvez également y effectuer des opérations financières, des procurations postales et y retirer ou envoyer vos lettres recommandées ou vos colis en France et à l'étranger. Vous pouvez également faire des photocopies ou envoyer des fax et déposer des petites annonces (un tableau d'affichage est à votre disposition).

# Informations utiles

## Le recensement :

### A partir de quand ?

Toute la population de Remilly-les-Marais va être recensée entre le 16 janvier et le 15 février 2020.

4 agents recenseurs :

- Florence HUE et Pierrette Remond pour Remilly sur Lozon,
- Michel Godey pour le Mesnil-Vigot,
- Valérie Bachelet pour Les Champs de Losque,

qui seront identifiables par une carte officielle tricolore comportant leur photographie ainsi que la signature du maire, se rendront à votre domicile.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir le questionnaire ou il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. En cas d'absence, vous pourrez déposer vos questionnaires remplis à votre mairie pour le 15 février 2020 au plus tard.



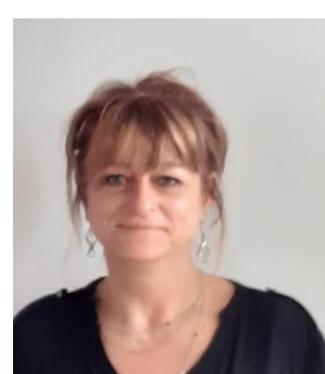
Florence HUE



Pierrette REMOND



Michel GODEY



Valérie BACHELET

## A quoi ça sert ?

A connaître la population française : le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir le nombre d'habitants officiel de chaque commune.

Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

A prendre des décisions adaptées pour la collectivité : la connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, ...), déterminer les moyens de transports à développer...

**Participer au recensement est un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée. Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle fiscal ou administratif.**

## Les élections municipales 2020 :

**Date** : Les dates des municipales de 2020 sont fixées au dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et au dimanche 22 mars 2020 pour le second.



**Inscription** : Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour les élections municipales il faudra accomplir cette démarche au plus tard le 6 février 2020.

**Pratique** : Pour voter, vous devrez vous munir de votre carte d'électeur et obligatoirement d'une pièce d'identité (avec photo).

**Déroulement du scrutin** : L'élection des conseillers municipaux a lieu

au suffrage universel direct. Le conseil municipal élit ensuite le maire de la commune.

Remilly-les-Marais est maintenant une commune de plus de 1000 habitants. Désormais ce seront des listes paritaires de 19 candidats qui vous seront proposées.

**Pour que votre bulletin de vote soit validé, la liste ne doit pas être modifiée, aucun nom ne doit être rayé ni ajouté, elle ne doit contenir aucun signe distinctif.**



## Rappel des autorisations d'urbanisme :



Vous devez obligatoirement déposer une demande d'autorisation d'urbanisme à la Mairie pour tous vos travaux.

- Soit une déclaration préalable de travaux pour toute nouvelle construction de 5 à 20 m<sup>2</sup> et tous travaux modifiant l'aspect extérieur d'une construction.
- Soit un permis de construire pour toute nouvelle construction ou agrandissement de + de 20 m<sup>2</sup>.

Sur le plan pénal, le propriétaire d'une construction irrégulière peut se voir puni d'une amende de 1 200€ minimum, voire d'une peine d'emprisonnement de 6 mois en cas de récidive.

## Le compteur EDF LINKY :

### A partir de quand ?

L'entreprise FEEDBACK est actuellement en cours d'installation des compteurs Linky sur notre commune.



### Le compteur Linky c'est quoi ?

C'est un équipement électrique basse puissance, comparable aux compteurs électroniques posés depuis plus de vingt ans.

### Les tarifs vont-ils changer ?

Les options tarifaires (heures pleines et heures creuses) **sont maintenues à l'identique du compteur actuel.**

### La pose du compteur Linky est-elle obligatoire ?

**Le déploiement de Linky est une obligation légale**, inscrite au code de l'énergie. Dans le cadre de sa mission de service public, Enedis est tenue d'assurer le renouvellement des compteurs.

**Juridiquement une commune ne peut pas s'opposer à l'arrivée de Linky.** Ce n'est pas de son ressort mais de celui de l'Etat qui a inscrit le déploiement dans une loi et des décrets. La responsabilité de la commune ne peut pas être engagée.

**Un numéro vert est à votre disposition pour tous renseignements : 0800054659.**

## La bibliothèque

### Nouveaux horaires

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 14h30 à 16h30 et le samedi à 10h00 à 12h00



### Tarif

Adultes : 3 € par an

Enfants (jusqu'à 18 ans) : gratuit

Mercredi 30 novembre, les bénévoles de la bibliothèque ont organisé un après-midi récréatif.

Les enfants présents ont bien apprécié ce moment de partage clôturé par un goûter.



## Bienvenue

## Aux Nouveaux Lecteurs

# La boulangerie

Nous souhaitons apporter quelques précisions concernant ce qui a été fait par la commune suite à la fermeture de notre boulangerie.

Nous avons demandé une étude à la chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Manche sur un projet éventuel de réouverture de la boulangerie-pâtisserie.

**Voici sa conclusion :**

« L'installation d'un nouveau boulanger indépendant sur la commune de Remilly les marais est illusoire. Il serait très difficile de trouver un professionnel qui souhaite s'investir sur un fonds de boulangerie-pâtisserie ne permettant pas de dégager un minimum de 200 000 € de chiffre d'affaires. Il faut d'ailleurs rappeler que la commune nouvelle regroupe 1150 habitants ce qui reste loin du seuil de 2500 souvent évoqué comme bassin minimum de clientèle. De plus compte tenu des difficultés actuelles des boulangeries, le financement à mettre pour l'équipement ne serait pas soutenu par une banque et serait obligatoirement à charge de la commune.

**En conclusion :** la réinstallation d'un artisan en boulangerie-pâtisserie dans un local sans matériel semble, pour ne pas être catégorique, très illusoire. »

Parmi les scénarios envisagés, c'est celui du dépôt de pain qui a été retenu, la commune ne pouvant pas financer l'achat et la rénovation de la boulangerie-pâtisserie + les 150 000 € de matériel.



## Nouveautés dans notre commune



### SAINT-LO AGGLO : Transport à la demande

Depuis le 18 novembre, tous les habitants de Remilly-les-Marais peuvent bénéficier de ce service, quelle que soit leur situation. Le service de transport à la demande fonctionne sur réservation préalable. Le transport s'effectue du domicile ou du point de dépôt (ancienne école de Remilly) vers un point d'arrêt défini et/ou inversement. Le chauffeur vous prend à l'heure et au point d'arrêt convenus et vous conduit à destination pour le prix d'1.05 € (8.55 € les 10 voyages). Le véhicule est confortable, convivial et accessible pour les personnes à mobilité réduite.

**Pratique :** La centrale de réservation est ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h30 au 02 33 05 05 05.

### Aire de service :



Des camping-cars stationnent régulièrement sur des parkings de la commune à l'occasion de mariages, fêtes, manifestations sportives ou parce qu'ils sont en transit. La commune a jugé nécessaire d'aménager une aire de service pour les camping-cars rue des Marais à Remilly sur Lozon.

Par respect pour l'environnement, il est indispensable d'offrir un équipement qui évite les vidanges sauvages dans les fossés ou les regards d'eaux pluviales.



Plus précisément, les camping-caristes bénéficient de services gratuits :

- Vidange des eaux grises (eaux savonneuses utilisées pour la toilette, la douche ou la vaisselle)
- Approvisionnement en eau potable.

# Le personnel communal

## Le service administratif de la mairie de Remilly-les-Marais :

**Claire Fromain** : (35h/semaine)

Secrétaire générale de Remilly-les-Marais

Accueil des administrés à Remilly sur Lozon, secrétariat du Maire, organisation des conseils municipaux, élaboration du budget, des marchés publics, urbanisme, salaires du personnel...



**Corinne Regnault** : (5h/semaine)

Secrétaire des Champs de Losque

Accueil des administrés des Champs de Losque, création des titres pour l'encaissement des différents loyers, état-civil, contrats de location et encaissement pour la location de la salle des fêtes...

**Paméla Lemieux** : (31h/semaine)

Secrétaire du Mesnil-Vigot et communication de Remilly-les-Marais

Accueil des administrés du Mesnil-Vigot, état-civil, contrats de location et encaissement pour la location de la salle des fêtes, élaboration des affiches d'information pour la commune, mise à jour du site de Remilly-les-Marais, création et saisie du bulletin municipal.

Gérante agence postale

Accueil du public et gestion des différentes opérations postales et bancaires.

SRPI de l'Osier

Secrétariat et comptabilité, règlement des factures, gestion des inscriptions cantine, facturation de la cantine et de la garderie, salaires du personnel...



**Sophie Petiau** :

Jeudi 25 avril, c'est avec beaucoup d'émotion qu'a eu lieu le pot de départ organisé pour Sophie Petiau. En effet, Sophie était arrivée au Mesnil-Vigot en avril 2007. Elle a quitté le secrétariat de la commune pour travailler à temps complet à la mairie de Marigny-le-Lozon.

## Le service Technique de la mairie de Remilly-les-Marais :



**André Faucon, Jean-Luc Cauchard et Nicolas Lesaulnier** sont nos 3 agents techniques.

Avec la création de la commune nouvelle, le choix de ne plus utiliser de produits chimiques dans nos espaces verts et nos cimetières, leur travail a beaucoup évolué cette année.

Ils ont très bien intégré ces nouvelles données, en s'organisant et en travaillant le plus possible en équipe comme tous les jeudis après-midi dans nos cimetières.

Cette nouvelle organisation leur apporte beaucoup de satisfaction, et nous devons les féliciter pour la qualité de leur travail.



**Sylvie Bigot**



**Reine Levallois**



**Annick Bossard**

Nos trois agents d'entretien interviennent pour la gestion des produits d'entretien, le nettoyage de nos salles des fêtes, nos mairies et nos salles communales avec beaucoup d'efficacité et de professionnalisme compte tenu du peu de temps qui leur est attribué.

# Zoom sur 3 nouvelles entreprises

## Easy Dada : Dispositif Anti Douleur par Acupression Un bracelet innovant crée au Mesnil-Vigot :



Nayla Chérino-Parra, vétérinaire de formation, orientée en acupuncteur, a inventé, en collaboration avec sa sœur Mouna Limayrac, installée depuis 15 ans au Mesnil-Vigot, et Charles Maussion, un bracelet d'acupression afin de soulager tous types de douleurs, douleurs du jour, douleurs chroniques ou douleurs dues à une maladie douloureuse.

Easy DaDa stimule le point V60 également appelé point aspirine de l'acupuncteur. Il a un effet antalgique et anti-inflammatoire et permet de gagner un à plusieurs gradients sur l'échelle de la douleur de façon naturelle. Le temps nécessaire à son action est variable selon les personnes et le type de

douleurs, entre 20 minutes et plusieurs heures. Une alternative qui peut nous permettre de diminuer et/ou d'éviter la prise de médicaments.

A ce jour, ils ont une nomination au Trophée de l'Economie Normand. Ils ont été médaillés au prestigieux Concours Lépine.

**Pratique** : Laboratoire Acunature, 13, rue de la Landaiserie, au Mesnil-Vigot.

Renseignements par mail : [contact@laboratoire-acunature.fr](mailto:contact@laboratoire-acunature.fr).

Site internet : <https://laboratoire-acunature.fr/>

## Une nouvelle écurie aux Champs de Losque :

Sandie Kerckhoove, propriétaire des écuries de Losque by Epona Massage Equin, propose de la pension équine 100% bien-être, inaugurée le 27 avril 2019 en présence de Sylvain Damecour, Maire délégué des Champs de Losque.

Professionnelle du massage équin, elle aide les chevaux à la préparation, la récupération sportive et la relaxation. Elle pratique également l'aromathérapie et l'enveloppement pour chevaux et poneys. Elle se déplace dans toute la région et le Nord de la France pour prodiguer ses soins.

Mme Kerckhoove propose également un gîte pour accueillir des vacanciers ou des cavaliers accompagnés de leur monture. Le gîte peut accueillir jusqu'à 6 personnes, toute l'année. Des touristes du monde entier y ont déjà posé leurs valises !



**A savoir** : Ecurie de Losque, les Champs de Losque, 50620 Remilly-les-Marais

Tel : 06 08 54 87 32 ou 09 50 71 12 60



## Un nouveau commerce à Remilly :

Agnès Beaume, 57 ans, a décidé de se lancer dans l'aventure et ouvre un magasin de produits Bio et locaux.

Tout commence en octobre 2018. Agnès s'installe sur les marchés de Périers et Pirou (avec très peu de produits), puis petit à petit la gamme s'élargit jusqu'à devenir « Ma petite épicerie mobile ». En fin d'année dernière, l'idée de créer un marché nocturne lui vient. Plusieurs déballeurs décident de la suivre dans le projet et la commune déléguée de Lozon les a accueillis tous les jeudis soir. Un local commercial se libérant et un projet en amenant un autre, après quelques travaux et aménagements, Mme Beaume ouvre son épicerie "BIO TCHEU NOUS" le vendredi 22 novembre.

Elle vous propose des produits Bio : des produits secs en vrac, des légumes et du pain du collectif de Marchésieux. Vous y trouverez également des produits locaux comme les terrines de poisson...

Son objectif : faire vivre sa commune et sa région.



### Pratique :

« BIO TCHEU NOUS » 27 place de l'Eglise, Remilly sur Lozon 50570  
REMILLY-LES-MARAIS  
Tél : 06 74 72 80 44

### Ouverture :

Les mardis et vendredis de 15 h à 20 h.

Ouverture exceptionnelle les samedis du mois de décembre de 15h00 à 18h00.

## Le budget

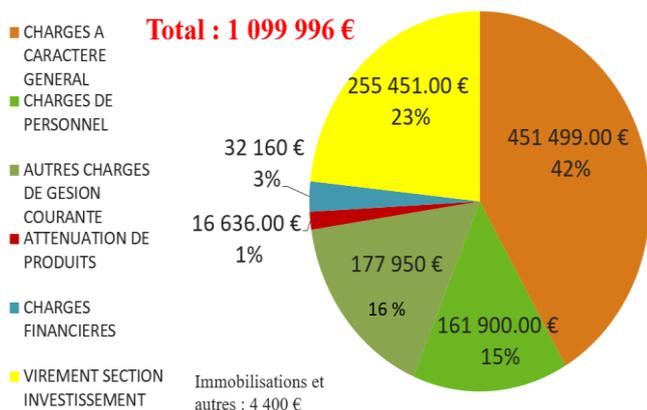
### Les taux d'impositions :

TAXES	TAUX UNIFIES
Taxe d'habitation	7,42 %
Taxe sur le foncier bâti	12,44 %
Taxe sur le foncier non bâti	31,13 %

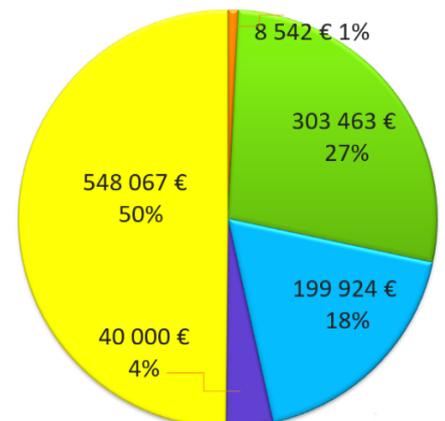
A la création de la commune nouvelle, les taux étaient différents dans les 3 communes. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les taux des différentes taxes sont identiques pour Remilly-les-Marais.

### Les dépenses de fonctionnement :

### Les recettes de fonctionnement :



**Total : 1 099 996 €**



# Les travaux

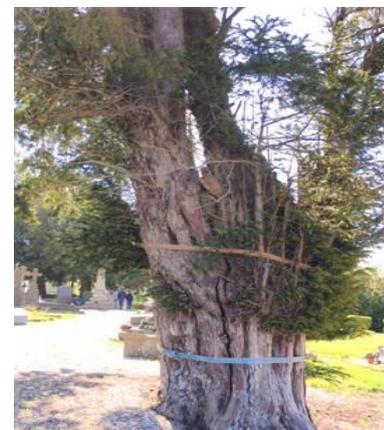
La commune nouvelle a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Nous vous présentons les travaux réalisés ou à l'étude que nous avons effectués pendant ce demi-mandat.

## Commune déléguée des Champs de Losque

### Réalisé :

- Rénovation complète de la salle des fêtes
- Pose d'un portail à la salle des fêtes
- Création d'un lotissement de 8 parcelles
- Démontage de la cheminée de l'ancienne école (dangereuse)
- Changements de toutes les menuiseries des bâtiments communaux
- Remplacement de l'éclairage public par un éclairage « leds »
- Démolition de la réserve d'eau qui ne fonctionnait plus.
- Equipement de deux points d'eau pour la réserve à incendie
- Etude sur l'état de santé des ifs dans le cimetière



### A l'étude :

- Effacement des réseaux dans le bourg
- Viabilisation et mise en vente des 8 parcelles du lotissement
- Rénovation et étude économie énergie dans l'ancien logement de l'école
- Etude pour un nouvel aménagement dans l'enclos paroissial et la création d'un jardin du souvenir
- Travaux de voirie

## Commune déléguée du Mesnil-Vigot

### Réalisé :

- Réalisation de la deuxième tranche du lotissement
- Réfection totale de la couverture de la mairie
- Aménagement cimetière (haie 4 saisons) et engazonnement des allées (plus de traitements chimiques)
- Pose d'un ralentisseur rue de la Croix rouge
- Changement de toutes les menuiseries de la mairie et de la salle des fêtes
- Remplacement de l'éclairage public par un éclairage « leds »
- Changement d'une porte et de deux fenêtres (logement communal)





### A l'étude :

- Rénovation de la salle des fêtes (isolation – chauffage - carrelage)
- Travaux de voirie

### Commune déléguée de Remilly sur Lozon

#### Réalisé :

- Construction du groupe scolaire de l'Oseraie
- Rénovation de la salle d'activités sportives
- Création d'un terrain multisports (grâce à Saint-Lô Agglo)
- Changement de toutes les menuiseries des bâtiments communaux
- Remplacement de l'éclairage public par un éclairage « leds »
- Rénovation et agrandissement de la mairie (siège de la commune nouvelle)
- Agrandissement du cimetière
- Création aire de camping rue des Marais
- Construction d'un abri de jardin en remplacement du garage pour le logement de la mairie
- Rénovation du jardin du curé, près de la mairie (financé par des dons)



### A l'étude :

- A la poste :
  - Création de 2 cabinets médicaux
  - Création de 2 logements destinés aux jeunes
  - Mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite
- A l'ancienne école :
  - Création de 2 logements dans les anciens logements des instituteurs
  - Création de 2 logements de plein pied dans les anciennes classes pour personnes âgées ou personnes à mobilité réduite
- Autres projets :
  - Aménagement en aire de jeux et de promenade de la partie en pelouse près du groupe scolaire
  - Aménagement d'un vestiaire pour nos 3 agents techniques
  - Etude sur la possibilité de créer un multi commerce

**Voici un résumé du travail accompli par l'équipe municipale de la Commune Nouvelle pendant ce demi-mandat.**

# Rétrospective de l'année 2019

## Les vœux du personnel de Remilly-les-Marais et du SRPI :



Mardi 8 janvier, l'ensemble du personnel communal de Remilly-les-Marais et du SRPI de l'Osier se sont réunis à la salle communale de Remilly sur Lozon pour les vœux du Maire aux agents.

Ce fut l'occasion pour Pierre Vaultier et Dominique Sommier de les remercier pour le travail effectué tout au long de l'année. Un panier garni a été remis à chaque agent.

La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié dans une ambiance très conviviale.

## L'inauguration du nouveau groupe scolaire :



Samedi 27 avril, Pierre Vaultier, Marie-Jo Baugé, Michel Laurent, Sylvain Damecour et Dominique Sommier, accompagnés de Philippe Gosselin Député, ont procédé à l'inauguration de la nouvelle école, en présence de nombreuses personnalités, élus de la Région et du Département, parents et enfants. Toutes les personnes présentes ont également effectué une visite guidée et commentée par les enfants de l'école.

## Cérémonie du 8 mai :

Le 8 mai est un jour consacré aux hommages et commémorations de l'armistice de 1945, qui acte la fin de la seconde guerre mondiale. Comme chaque année, les 3 communes déléguées de Remilly-les-Marais ont invité les habitants à ce moment de recueillement national.



Le Mesnil-Vigot



Les Champs de Losque



Remilly sur Lozon

## Les commémorations du 75ème anniversaire du débarquement :

### Hommage au 330ème Régiment d'Infanterie :

Mercredi 5 juin, a eu lieu place des Laurisiens à Remilly sur Lozon, une cérémonie, voulue dans l'intimité par M. Thomasson, fils de vétéran blessé au pont de la Tourelle. Une plaque offerte par M. Thomasson en hommage au 330ème régiment d'Infanterie, a été dévoilée et une gerbe déposée en remerciement à nos libérateurs en présence de Philippe Gosselin Député et des Maires.



### Hommage à nos libérateurs de 1944 :

Dimanche 9 juin, environ 25 américains, descendants du 330ème régiment d'infanterie de la 83ème Division qui a libéré notre commune en 1944, ont fait le déplacement. Une cérémonie a eu lieu aux monuments aux morts avec un dépôt de gerbe, hymnes français et américain et porte-drapeaux.



L'après-midi, les habitants ont pu apprécier la présentation des véhicules militaires pendant deux heures sur la place des Laurisiens.



## La randonnée du Mesnil-Vigot :



Malgré une météo bien mitigée, le Mardi 11 juin, l'association "Marigny Je T'aime" présidée par M. Didier Ozouf et notre commune ont accueilli 70 marcheurs et marcheuses pour une randonnée au Mesnil-Vigot. A l'arrivée, comme il est de coutume, les randonneurs ont partagé l'assiette du pays préparée et servie par Delphine et Jean-Claude dans leur restaurant le Minn'Got.

## L'inauguration du Terrain Multisport :

Pierre Vaultier et Marie-Jo Baugé entourés de Philippe Gosselin Député, de Gilles Quinquenel président de Saint-Lô Agglo et Lucien Boëm vice-président en charge des sports ont inauguré le terrain multisport le vendredi 12 juillet. Saint-Lô Agglo a été le maître d'œuvre de cette réalisation qui permet d'offrir un équipement sportif de qualité, ouvert à tous, en accès libre. Implanté à proximité de l'école, cet équipement peut servir également aux activités scolaires et périscolaires.



## L'inauguration des panneaux d'information au Château de Montfort :



Jeudi 25 juillet, a eu lieu le lancement de la saison estivale au Château de Montfort et l'inauguration de dix panneaux. Ils sont visibles toute l'année à l'extérieur du Château. L'ensemble des informations et des photos sont issues de l'ouvrage de Mme Catherine Pagnier « Le Château de Montfort, Remilly-sur-Lozon ».

## La randonnée pédestre de Remilly sur Lozon :



Malgré un temps mitigé, 25 randonneurs se sont retrouvés pour la traditionnelle randonnée pédestre organisée par l'Association « Marigny je T'aime » et notre commune le mardi 30 juillet. Après deux heures de promenade sur les chemins de la commune, les marcheurs ont apprécié les rafraîchissements offerts par la municipalité de Remilly-les-Marais.

## La randonnée nocturne des Champs de Losque :

C'est sous un magnifique soleil que s'est déroulée la traditionnelle randonnée nocturne des Champs de Losque le vendredi 2 août. Pas loin de 70 marcheurs se sont retrouvés pour un parcours d'environ 8 km préparé par Dany Levée. A l'arrivée, une collation bien méritée attendait les marcheurs.



## Les gagnants des concours de maisons et jardins fleuris :

**Résultat du concours de fleurissement de Remilly sur Lozon et le Mesnil-Vigot :**

Catégorie maison avec jardin :

[Bernard Belhaire](#)

Catégorie balcons, façades et terrasses :

[Ghislaine Levillain](#)

Catégorie commerçants et artisans :

[Restaurant au Minn'Got](#)



## Résultat du concours de fleurissement des Champs de Losque organisé par le Comité de Fleurissement :

Catégorie façade :

Catherine Lebreton

Catégorie maison avec jardin :

Pierre Chaignon

Catégorie espace vert :

Georges Voisin

Catégorie ferme :

Angélique Vaultier



## Téléthon



En 2018, l'équipe de bénévoles a remis un chèque de 1460.50 € au Téléthon (contre 754.35 € en 2017). Ce n'est pas moins de 320 paquets de madeleines et 1164 crêpes qui ont été vendus. Une marche a été également organisée à travers nos trois communes.

Vu le succès de ces trois opérations, il a été décidé de les renouveler pour 2019.

## Les repas de nos aînés :

Remilly sur Lozon :



Chaque année au mois d'octobre, la commune organise le traditionnel repas des aînés. Pour 2019, ce fut le samedi 12 octobre et la journée a permis à 75 aînés de la commune de se retrouver en toute convivialité.

## Les Champs de Losque :

Le dimanche 13 octobre, 35 habitants de 65 ans et plus, étaient au rendez-vous pour le repas des cheveux blancs.

Les doyens étaient Edith Damecour, 93 ans et Pierre Leboulanger, 91 ans. Ils étaient entourés du Père Lambert de la paroisse de Daye-Pont-Hébert, de Sylvain Damecour et de Pierre Vaultier.



## Le Mesnil-Vigot :



Comme il est de coutume, samedi 16 novembre, Pierre Vaultier a accueilli les 35 aînés du Mesnil-Vigot afin de partager le verre de l'amitié avant de se rendre tous ensemble au Minn'Got.

Une occasion de se retrouver et de partager un bon moment en toute convivialité avec nos 2 doyens (Andrée Lecardonnel et Paul Dogon) autour d'un succulent repas préparé par Delphine et JC.

## A 97 ans, Georges Vendel nous a quittés :



Après avoir partagé avec beaucoup d'émotion l'hommage aux américains le 9 juin, Georges nous a quittés le 17 juillet. Il était bien connu dans notre commune. Il y était arrivé il y a plus de 40 ans, pour prendre sa retraite d'agent EDF-GDF. C'était un homme simple et droit, vice-président des anciens combattants et porte-drapeau pendant de nombreuses années. A l'automne 1944, il s'était engagé dans les FFI, puis dans l'armée régulière jusqu'en novembre 1945 pour la libération de la France. Il traversa le Rhin, prit part à la libération de l'Autriche, aux combats de la section Rohmer, et fut même grièvement blessé. Un exemple pour tous !

Tout cela lui a valu plusieurs décorations, dont la plus importante, la Légion d'honneur, lui avait été remise, selon sa demande, devant le monument aux Morts de notre commune, le 8 juillet 2016, par le Préfet de la Manche. Un grand moment inoubliable.

A sa famille, ses amis, nous renouvelons toutes nos condoléances et notre gratitude pour ce qu'il a fait.

# Nos associations

Pensez à consulter le site de la commune ([remilly-les-marais.fr](http://remilly-les-marais.fr)), les activités et animations de vos associations y sont régulièrement mises à jour

## Le château de Montfort :



L'association des Amis du Château de Montfort agit pour la restauration et l'animation du site.

Mais que s'est-il passé en 2019 ?



Et qu'y avait-il à voir ?

Il y a eu beaucoup de monde aux 2 fêtes médiévales, à la soirée « pierres en lumière » en mai et aux journées du patrimoine en septembre



L'expo du village des années 30 a eu du succès pendant la période estivale ainsi que les photos de Bruno JEHANNE



Et un moment important, la pose de la plaque en mémoire du résistant André LE DUC



### Idée cadeau :

Le livre sur l'histoire des Marquetel de Montfort est en vente à l'Agence postale et à la Vannerie au prix de 19 €.

## L'Association « Les 2 Mains » :

L'association accueille les enfants de 6 à 12 ans pour des activités de loisirs créatifs basés principalement sur la "récupération".

Depuis septembre dernier, chaque mardi soir, mercredi matin ou mercredi après-midi, 22 enfants se retrouvent avec au programme : string Art, peintures, tableaux avec des graines, fabrication d'objets en papier mâché, etc....

**A savoir :** L'association organisera un "après-midi jeux" ouvert à tous le dimanche 8 mars 2020 ainsi qu'une chasse aux œufs au Château de Montfort à Pâques. Les traditionnelles olympiades auront lieu en juin au city stade.



## La danse country

L'association Keep Cool Country a été créée en juin 2019 sur la commune de Rémilly sur Lozon. Nous proposons tous les jeudis soir à la salle des fêtes André Le Duc des cours de danse country de 19h30 à 20h25 ainsi qu'une initiation à la New Line Dance (pas de danse country sur de la musique actuelle) de 20h30 à 21h00.

Quelques démonstrations sur la commune de Remilly sur Lozon sont au programme cette année.

Les cours sont ouverts à partir de 7ans, il n'y a pas de tenue obligatoire, juste des chaussures confortables.

Le tout basé sur le respect de l'autre, la convivialité sans aucun esprit de compétition.



**A savoir :** adhésion annuelle 80€ par personne pour 1h de cours semaine 140€ pour 1 couple

Renseignements : mail : [keep.cool.country@gmail.com](mailto:keep.cool.country@gmail.com) – Présidente : Carole Dupart au 06.47.30.34.14

## L'Association de jumelage le Mesnil-Vigot – Churchstanton :

Après un début d'année un peu hésitant (nos amis britanniques ayant peine à constituer un bureau et maintenir leur association) nous avons décidé en assemblée générale de maintenir nos activités de l'année.



Le méchoui fut un bon moment convivial par un chaud dimanche de juin...



Quelques jours plus tard, neuf d'entre nous se préparaient à la traversée du Channel.... Petit effectif intergénérationnel et adapté à la taille d'un minibus qui nous a permis de rejoindre Churchinford du 10 au 14 juillet. L'accueil y fut chaleureux et le départ difficile après l'évocation des souvenirs qui ont marqué ces nombreuses années d'échanges.

Du coup, nos amis nous ont promis de répondre à l'invitation de revenir au Mesnil-Vigot en 2020. Nous souhaitons les accueillir comme il se doit pour un jumelage, c'est-à-dire « **At home** ». Si l'expérience vous tente de recevoir une ou deux personnes, surtout n'hésitez pas à contacter l'un des membres du bureau (Sylvie ALLIX la présidente, Chantal HEBERT la trésorière, Gilbert RENEE la secrétaire ou Brian GARDNER le vice-président).



**Quelques dates à retenir :** le Tea-time (27 novembre 2019) la galette des rois (10 janvier 2020) et le méchoui (28 juin 2020)

## Les Bielles des Marais :

Les Bielles des Marais est une association créée en 2018. Elle permet de regrouper les passionnés de véhicules motorisés de plus de 30 ans ainsi que des miniatures mises en scènes. Elle se compose de 25 adhérents.

Au cours de l'année 2019, nous avons organisé plusieurs manifestations sur Remilly sur Lozon : expo de miniatures en mars, rassemblement de vieux véhicules au château de Montfort en mai, visite du manoir de l'automobile à Lohéac en octobre.... Pour l'année à venir plusieurs événements sont au programme :

- expo miniatures à la salle André Le Duc de Remilly le 05 avril 2020,
- grand rassemblement de véhicules anciens et démonstration de course de tracteurs tondeuse le 12 juillet 2020 sur la commune de Remilly,
- et quelques rassemblements entre adhérents de l'asso.... Pour le plaisir...



**A savoir :** adhésion annuelle 20€ - contact : Mail [lesbiellesdesmarais@gmail.com](mailto:lesbiellesdesmarais@gmail.com) – Président : Dupart Christophe au 06.80.99.75.46

## Le Trait d'Union :



Le club du Trait d'Union compte cette année 33 ans d'activités. Il compte à ce jour 38 adhérents grâce à un petit renfort venu de Tribehou.

Les réunions du 2ème jeudi du mois sont très suivies par les adhérents qui se regroupent pour jouer à des jeux de société tant en discutant de la pluie et du temps passé.

Comme toute association, l'argent étant le nerf du bon fonctionnement, un repas a été organisé en avril à la salle des fêtes des Champs de Losque réunissant une soixantaine de personnes. En octobre, le club organisait à la salle de Remilly son premier concours de belote qui rassemblait 50 équipes, lesquelles se sont partagées des lots de viande

préparés par la Boucherie Lemieux. Le 2<sup>ème</sup> jeudi de décembre, il s'est tenu à la salle des Champs de Losque le repas de fin d'année.

Les activités de 2020 seront reprises si le bureau est reconduit lors de l'Assemblée Générale de janvier. Bonne année et bonne santé à tous !!!!

## Le club de l'Amitié du Mesnil-Vigot :



Présidente : JEANNE OSMOND

Nous avons terminé 2019 par notre repas de NOEL. Très apprécié de nos adhérentes et adhérents âgés de 60 à 88 ans, nous étions tous présents le 5 Décembre, soit 36 dont 4 Britanniques.

Nous avons commencé l'année par une balade en covoiturage avec un repas au restaurant et la visite : LE ROC des CURIOSITES à GRANVILLE. Les PAPILLONS, les INSECTES, les COQUILLAGES... que de la beauté, magnifique !!

Cette année pour l'inter CLUB, c'est LA CHAPELLE EN JUGER qui organisait cette réunion des quatre CLUBS. Notre repas pour la trésorerie a rassemblé 80 convives, tous heureux de se retrouver.

Bonne fin d'année et à nouveau de la JOIE pour 2020 !!!!

## Le club de l'Amitié de Remilly sur Lozon :

Nous organisons des moments de détente, de rencontres, de joie, de découverte et aussi d'amitié.

Les rencontres ont lieu un mardi sur deux. Les anniversaires des membres sont fêtés tous les semestres.

Nous avons fêté la Chandeleur. Un repas au restaurant est organisé une fois par an et deux autres livrés à la salle communale. Le repas de Noël est prévu le 17 décembre.

L'Assemblée Générale du club a eu lieu le mercredi 24 septembre dernier. Des nouveaux membres se sont ajoutés aux adhérents.

Le bureau a été reconduit comme suit : Lydie Lozouet, présidente, Janine Sevaux, vice-présidente, Michèle Lebugle, secrétaire et Christiane Laurent, trésorière. La situation financière est saine. Une vente de grille est en projet afin de financer une sortie.



## L'amicale des chasseurs et propriétaires de Remilly sur Lozon :

### Saison 2018/2019 :

L'AG de la société a eu lieu le samedi 22 septembre 2018. L'association compte 22 sociétaires, 14 étaient présents.

- Le Président rappelle que chaque chasseur a droit de tuer 1 lièvre pendant la saison de chasse, 2 faisans ou 2 perdreaux par jour de chasse autorisée.
- 9 lâchers ont été faits cette saison.
- 11 renards ont été tués ou capturés lors des battues et par les piégeurs, Merci à tous.
- Le trésorier nous donne l'état de notre caisse, qui est en bonne santé, malgré l'augmentation du gibier lâché. Merci à Florian pour la bonne gestion.
- Les membres sortants du bureau sont réélus, ainsi que la composition du bureau qui reste la même.
- Distribution de cartes de sociétaires et verre de l'Amitié.



## L'Association des Parents d'Elèves :



L'A.P.E organise et participe à diverses manifestations afin de récolter des fonds. Ces fonds permettront d'améliorer le quotidien des élèves soit par l'achat de matériel scolaire, soit par le financement de sorties pédagogiques.

Pour l'année 2018-2019, l'A.P.E a organisé une vente de bulbes et fleurs d'automne, un loto, une vente de grilles, vente de gâches et la kermesse de fin d'année. Nous avons

participé au marché de Noël chez Lehodey Vani'Bois et emballé des paquets de Noël dans une galerie marchande.

Ces diverses opérations nous ont permis :

- d'offrir un spectacle avec un goûter et un cadeau à tous les enfants pour Noël,
- de financer une sortie à la Maison des Marais,
- de financer une journée à la mer,
- de financer une sortie au musée et plages du débarquement,
- de financer un projet basket,
- d'acheter une table de ping-pong pour la récréation des enfants.

Cette année encore nous travaillons pour nos enfants. Nous venons d'organiser une vente de grilles. Nous allons participer au marché de Noël chez Lehodey Vani'Bois en vendant des boissons chaudes, gâteaux et crêpes ainsi que des petits bricolages de Noël fabriqués par les enfants à l'école et par nous-même. Nous préparons le spectacle de Noël pour les enfants. Pour l'année 2020 d'autres projets sont en cours de réflexion avant validation.

## Le comité des fêtes des Champs de Losque :

C'est dans la bonne humeur que le comité des fêtes des Champs de Losque a organisé le 16 février 2019 une soirée avec 170 personnes sur le thème « rouge et noir » ainsi que son traditionnel méchoui le 14 juillet 2019 où 340 personnes étaient présentes.



Quelques dates à retenir : prochaine soirée en février 2020 et le méchoui le 12 juillet 2020

## La Pétanque Rémillaise :

Bonjour à toutes et tous.

Les joueurs de la Pétanque Rémillaise sont satisfaits de l'année 2019.

Plusieurs licenciés du club ont eu de très bons résultats sur l'année ce qui permet au club de se situer à la 8ème place sur 40 clubs de la Manche.

Pour l'année 2020, nous attendons d'autres joueurs qui vont s'inscrire au club de Rémilly sur Lozon.

### A savoir :

**En 2020** : Nous organiserons trois concours vétérans, deux concours séniors et un concours ouvert à tous. Pour les dates elles seront effectives après l'assemblée générale du club.

En vous remerciant, le Président M. Francis Gerard



## L'Association des Commerçants et Artisans de Remilly-les-Marais :

Un trésor à partager par tous au sein de notre commune de Remilly les Marais :

La vie commerçante et artisanale est encore très active au sein de notre village rural.

Elle constitue un trésor d'attractivité humaine. Mais pour combien de temps ?

Le docteur et la pharmacie en sont les principales richesses au vu de ce qui se passe dans des villes alentours.

C'est ce noyau qui alimente les commerces alimentaires voisins, mais aussi d'autres compétences comme les infirmiers à domicile, l'agence postale, chaque artisan et entreprise et même la nouvelle école.

Faire vivre au quotidien tous ces services, c'est la responsabilité de chacun pour la survie de notre commune. Les prix sont plus élevés qu'en grande surface ? Peut-être, mais il faut moins de gasoil (!) et vous avez la relation humaine et le sourire en plus.

Merci de soutenir les commerçants et artisans par vos achats ou commandes ; ceux-ci vous proposeront en cette fin d'année, la quinzaine commerciale. Et en avant pour 2020...



## La Gymnastique Volontaire :

L'association propose une heure d'activité physique hebdomadaire. Cette activité est animée par une animatrice agréée par la fédération française EPGV.

Les séances ont lieu tous les lundis de 20h30 à 21h30 hors vacances scolaires. La séance est partagée en 2 temps : 30 minutes de cardio et 30 minutes de renfort musculaire.

Une séance est offerte à toutes les personnes qui souhaitent découvrir la gymnastique volontaire.



## Les anciens combattants des Champs de Losque :



Monument aux morts - 8 MAI 2019 – les Champs de Losque

## Les anciens combattants de Remilly sur Lozon :

Une année riche en émotions.

L'année 2019 fut particulièrement riche pour l'association des Anciens Combattants de Remilly sur Lozon. Avec des temps forts, comme le 75e anniversaire de la libération et du débarquement de Normandie, le D Day. Mais aussi des peines, avec la disparition soudaine de Georges Vendel, ancien combattant de la guerre 1939-1945.

Pour la Libération, dès le 8 mai, les cérémonies commémoratives de la fin de la Seconde Guerre mondiale, prenaient un tour particulier. En effet une délégation de SAS, Spécial Air Service, du Royaume-Uni, était présente, avec le fils d'un soldat britannique membre de ce commando, pour honorer la mémoire d'André Le Duc, résistant. Celui-ci avait caché et nourri des paras anglais tombés près du château de Montfort. Cela lui coûtera la vie, assassiné par les Allemands le 4 juillet 1944, dans son garage sous les yeux de ses enfants.

Après un temps de recueillement au monument aux Morts et au monument aux Victimes civiles dans le cimetière, une gerbe était déposée sur la tombe d'André Le Duc et une stèle inaugurée devant l'atelier municipal, qui était alors le hangar où il exerçait la profession de garagiste.



Le 5 juin, la commune accueillait avec émotion le fils d'un soldat américain dont le père a été blessé chez nous au cours de la libération de Remilly, à la mi-juillet 1944. Plusieurs véhicules militaires étaient présents, ainsi que des civils en tenue d'époque. Une plaque a été apposée Place des Laurisiens, en mémoire du 330e Régiment d'infanterie US, qui a libéré notre commune.

Fait remarquable, ce fils tenait à offrir à notre commune la décoration Purple Heart, de son père. Enfin, le 9 juin après-midi, ce sont plusieurs véhicules militaires, qui étaient accueillis dans notre commune, très joliment pavoisée. Ils ont ainsi sillonné une grande partie de l'ancien canton de Marigny, qui voulait marquer, comme il se doit, la libération. Les Rémillais étaient nombreux pour les accueillir.

## Les Anciens Combattants et Soldats de France du Mesnil-Vigot :



Septembre, c'est la rentrée.

Le 11 novembre : rendez-vous, place de l'église. Éric avait l'honneur de déposer la gerbe au monument aux morts, suivi de Thierry notre nouveau porte drapeau. M. le Maire donnait lecture du message du secrétaire d'état aux anciens combattants. Jean-Claude était à la sono. Une vingtaine de sympathisants y étaient présents. Puis direction Carantilly qui accueillait tous les drapeaux du canton et leurs adhérents. Retour au Minn'Got où Delphine et JC nous attendaient avec le sourire. Le repas pris en commun fut apprécié toujours dans la bonne humeur.

Le 5 décembre : c'est le Mesnil-Eury qui nous a accueillis pour un hommage aux disparus de la guerre Tunisie Algérie Maroc.

11 janvier 2020 : nous fêtons les rois.

Vous pouvez toujours nous rejoindre.

Bonnes fêtes de fin d'année et surtout une bonne santé. Michel Godey, Président : 02 33 56 70 25

## Le comité des fêtes de Remilly sur Lozon :



Paulette Levillain  
(gagnante du panier garni)



L'arrivée du Père Noël



La Brocante



La chasse au trésor

En 2019, le comité des fêtes a organisé une chasse au trésor le samedi 25 mai dans les rues de la commune et la traditionnelle brocante le lendemain qui a attiré plus de 250 exposants. Puis l'arrivée du père Noël, moment très attendu des enfants qui a eu lieu le 7 décembre.

## Le comité de Fleurissement des Champs de Losque :



Comme chaque année, nous avons organisé le concours communal et cantonal des maisons fleuries avec 25 participants. Nous avons également décoré le bourg des Champs de Losque avec des figurines faites avec des pneus.

**A savoir** : Nous renouvelons notre atelier Art Floral sur le thème de Noël le vendredi 20 décembre à 20h15.

## Les amis de l'osier :

Les Amis de l'Osier est une association de sauvegarde de la vannerie Française.

Elle a été créée en 2004 par une poignée de passionnés de vannerie. Face au déclin des vanniers français, c'est à travers la collecte de documents, gestes traditionnels et d'objets que les amis de l'osier souhaitent faire passer ce savoir-faire multimillénaire.

C'est aujourd'hui une cinquantaine de membres qui se retrouvent régulièrement pour échanger autour d'un panier bien rempli.

**Infos** : 02 33 47 30 40



## Le comité des fêtes du Mesnil-Vigot :

Bonjour à toutes et à tous,

Cette année la réussite de nos différents événements s'est faite grâce à l'investissement et la bonne humeur de l'équipe du comité des fêtes mais aussi des bénévoles que nous souhaitons remercier sincèrement.

L'équipe du comité des fêtes vous donne rendez-vous pour :

- L'arbre de Noël : **samedi 14 décembre** 2019 à partir de 16h en présence du Père Noël, cadeaux et animations (jeux) pour les enfants et goûter pour tous au programme !
- La soirée entrecôtes : **samedi 4 avril** 2020 à 20h.
- La brocante : **dimanche 20 septembre** 2020.
- La bourse aux livres : **dimanche 18 octobre** 2020.

Le comité a installé les illuminations de Noël dans la commune le **samedi 30 novembre**.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une très belle année 2020.  
Et à bientôt !



***Le Maire, les Maires délégués, les adjoints  
et le conseil municipal vous souhaitent  
de passer de joyeuses fêtes de fin d'année  
Et une Très Bonne et Heureuse Année 2020 !!***